



CERTIFICATE OF
ADVANCED STUDIES
HES-SO

SOINS AUX NOUVEAU-NÉS À RISQUE

En partenariat avec :



Centre hospitalier
universitaire vaudois



Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

03	Les soins aux nouveau-nés à risque
04	Champs d'intervention
05	Une offre spécifique
05	But
05	Public cible
06	La formation
06	Référentiel de compétences
09	Caractéristiques pédagogiques
09	Structure
10	Les modules et le travail de certification
10	Module A
11	Module B
11	Travail de certification
12	Admission, inscription et certification
12	Conditions d'admission
12	Reconnaissance d'acquis
12	Conditions de certification
12	Titre obtenu
13	Renseignements
13	Inscription
13	Frais d'inscription et de formation
13	Documents à télécharger
13	Comité Pédagogique
13	Conseil Scientifique
14	Adresses

Les soins aux nouveau-nés à risque

Le nouveau-né à risque, à terme ou prématuré, reste une des préoccupations centrales de la santé infantile actuelle. Environ 10 % des nouveau-nés entrent dans cette catégorie en Suisse. Les progrès constants de la médecine durant ces dernières décennies ont permis de diminuer fortement les taux de mortalité et de morbidité. Cette amélioration est due également à la qualité de la prise en charge de cette population spécifique. Elle est basée sur des connaissances et des compétences bien particulières, qui nécessitent un développement au-delà des formations de base.

Vulnérabilité – Instabilité – Changements rapides...

Les périodes périnatale et néonatale sont des phases critiques pour le nouveau-né à risque. Il traverse une période caractérisée par la vulnérabilité, impliquant une hospitalisation et des soins spécifiques. Il peut être né à terme ou prématurément avec des complications. Son état peut être instable avec un risque vital, stable avec un équilibre précaire ou en phase de récupération.

La gestion de l'instabilité est incontournable dans un processus d'adaptation empreint de changements rapides sur les plans physiques, psychologiques et environnementaux.

Continuité des soins – Interdisciplinarité – Réseaux...

La construction ou les modifications de la cellule familiale interagissent avec le processus d'attachement où la création des premiers liens peut être perturbée par une séparation physique.

La prise en charge de ces nouveau-nés est complexe et requiert un fonctionnement d'équipe afin de garantir la continuité des soins de la naissance jusqu'au départ à domicile et au-delà. Une coopération interdisciplinaire et une collaboration en réseau avec diverses structures permettent d'assurer le devenir immédiat et à plus long terme de l'enfant et de sa famille, avec ses différences et ses particularités au niveau social et culturel.

Champs d'intervention

Le/la professionnel/le travaillant en néonatalogie participe à la prise en charge des nouveau-nés à risque en salle de naissance, ainsi qu'à leur transport en provenance d'autres hôpitaux, en ambulance ou en hélicoptère. Il/elle collabore activement avec les équipes obstétricales dans les périodes prénatales et postnatales immédiates, ainsi qu'avec les équipes de pédiatrie lors de transfert. Il/elle doit assurer des soins de haut niveau en situations stables et instables au fil du séjour en unité spécialisée.

Le/la professionnel/le travaillant en salle d'accouchement ou en postnatal, dans une structure hospitalière mais aussi extrahospitalière, doit être à même de dépister rapidement les situations à risque et être capable d'y donner les suites appropriées. Il/elle travaille en interaction avec les services spécialisés prenant les nouveau-nés en charge le cas échéant et participe à la continuité du lien entre l'enfant et sa mère, malgré la séparation physique.

Le/la professionnel/le travaillant en pédiatrie est amené/e à faire face à des situations de néonatalogie encore complexes, comportant un risque vital modéré. La compréhension du parcours de vie du nouveau-né et de sa famille est indispensable à la continuité de soins de qualité. La fragilité et la labilité de ces enfants nécessitent une connaissance approfondie des risques de décompensation et la mise en œuvre des surveillances et des soins qui en découlent.

Une offre spécifique

Pour répondre à la demande de nombreux professionnel/les et pour faire face à l'augmentation des lits dans ce secteur, la Haute Ecole de Santé Vaud, en partenariat avec le service de néonatalogie du DMCP-CHUV propose une formation postgrade, centrée sur les soins aux nouveau-nés à risque, prématurés ou à terme, lors de situations caractérisées par l'urgence, l'instabilité et la vulnérabilité, ainsi que le suivi de ces enfants jusqu'à leur intégration dans leur milieu familial.

But

Le CAS en Soins aux nouveau-nés à risque vise l'amélioration de la qualité des soins et la consolidation de la posture professionnelle, au travers d'une pratique rigoureuse, réflexive et créative. Cette pratique est centrée sur la compréhension et l'intégration des caractéristiques et des besoins particuliers des nouveau-nés à risque et de leur famille/entourage. Elle repose sur la référence aux données probantes et l'utilisation de ces dernières dans la pratique.

Public cible

Cette formation est destinée aux infirmières et infirmiers, ainsi qu'aux sages-femmes et hommes sages-femmes qui interviennent auprès des nouveau-nés à risque, à terme et prématurés, en milieu hospitalier (salle d'accouchement, service postnatal, néonatalogie, pédiatrie) et extrahospitalier.

Elle est plus particulièrement destinée aux professionnel/les qui débutent dans ce champ d'intervention ou qui souhaitent approfondir leurs connaissances et compétences spécifiques dans la prise en charge de ces nouveau-nés ainsi que de leur famille.

La formation

Référentiel de compétences

Compétence 1

Trois compétences génériques sont développées au cours de cette formation. Elles sont issues d'un travail réalisé par des expert/es du terrain qui ont identifié les situations emblématiques constitutives de la pratique dans ce champ d'intervention.

Identification, analyse et évaluation rapide de l'état et des problèmes de soins présentés par le nouveau-né à risque, à terme ou prématuré, dans l'urgence et dans la continuité, permettant la mise en œuvre de la réaction appropriée.

- 1.1 En démontrant sa connaissance des situations et processus physiologiques et pathologiques propres à cette période de la vie et en les différenciant efficacement et effectivement.
- 1.2 En faisant preuve de rigueur et de précision extrêmes dans l'observation, l'investigation et le recueil d'informations.
- 1.3 En reconnaissant les signes cliniques et les paramètres d'investigation spécifiques, en y intégrant les normes et la variabilité propres aux situations considérées et en les interprétant correctement.
- 1.4 En intégrant les nouvelles connaissances basées sur des données probantes.
- 1.5 En analysant systématiquement les réponses apportées aux différents constats, bilans et diagnostics posés.
- 1.6 En justifiant les interventions appropriées, en les priorisant en fonction du degré d'urgence, d'instabilité, de complexité, etc.
- 1.7 En adoptant une attitude et une organisation correspondant aux besoins et/ou nécessités engendrés par la situation.
- 1.8 En adoptant une attitude réflexive et en ayant recours à l'auto-évaluation, l'intervision et la supervision.

Compétence 2

Prise en charge du nouveau-né à risque, à terme ou prématuré, dans le respect de la spécificité du geste et du soin dans ce champ d'intervention.

- 2.1 En faisant preuve d'une précision et d'une attention correspondant aux exigences particulières du domaine de la périnatalité et de la néonatalogie (protocoles de soins, gestes techniques, posologies, calculs, administration de médicaments, transpositions et adaptations, etc.).
- 2.2 En maîtrisant l'équipement standard disponible dans son champ d'intervention et le maniement des appareils usuels.
- 2.3 En favorisant le développement d'une approche interdisciplinaire des soins, portant sur les aspects thérapeutiques, préventifs et palliatifs, en intégrant pleinement les parents dans les processus.
- 2.4 En utilisant les ressources à bon escient et de manière efficiente (ressources humaines, matérielles, contextuelles).
- 2.5 En respectant les principes éthiques, déontologiques et les cadres légaux dans les décisions et les actions professionnelles.
- 2.6 En initiant et en soutenant un climat émotionnel propice, prenant en compte l'entourage et les différents intervenants, afin d'assurer la sécurité et la qualité du soin.
- 2.7 En tenant finement compte des caractéristiques de la perception et de l'expression sensorielle du nouveau-né, quel que soit son âge gestationnel (douleur, posture, agressions auditives et visuelles, pleurs, etc.).
- 2.8 En adoptant des comportements maîtrisés propres à rassurer l'enfant et son entourage.
- 2.9 En faisant preuve de créativité dans le respect des rythmes propres à la situation et aux intervenants.
- 2.10 En garantissant la sécurité physique, émotionnelle et environnementale de l'enfant.

Compétence 3

Etablissement d'une communication et d'une relation significative avec l'enfant, ses parents et leur entourage, dans la perspective d'une information, d'un enseignement et d'un accompagnement adaptés.

- 3.1 En différenciant la nature, le degré de précision et l'impact des informations données, selon les ressources et les besoins des interlocutrices et des interlocuteurs.
- 3.2 En adaptant le langage et la communication aux possibilités de compréhension de son interlocuteur.
- 3.3 En prenant en considération et en accueillant les émotions, les attentes et besoins des parents et de l'entourage de l'enfant.
- 3.4 En facilitant les premiers liens et le processus d'attachement entre les parents et l'enfant au travers d'interactions valorisantes.
- 3.5 En proposant une participation aux soins dans toutes les occasions favorables, en utilisant les ressources et en déterminant le rôle de chacun.
- 3.6 En guidant les parents dans l'attitude la plus appropriée par rapport aux circonstances et en les soutenant dans leurs choix.
- 3.7 En soutenant le développement du rôle parental ainsi que la nouvelle dynamique familiale, en intégrant la fratrie, le cas échéant.
- 3.8 En élaborant des propositions visant à prévenir ou réduire le stress et l'épuisement parental.
- 3.9 En choisissant les ressources congrues du réseau pour élaborer les meilleures stratégies de soutien et d'accompagnement.

Caractéristiques pédagogiques

L'approche pédagogique et les moyens didactiques proposés sont variés et favorisent le développement des compétences grâce à l'utilisation de méthodes participatives. Ils permettent une construction professionnelle spécifique en exploitant la pratique et l'expérience du/de la participant/e. Ce cours associe un enseignement théorique avec des intervenant/es provenant de la pratique infirmière, sage-femme, médicale, psychologique et sociale, un enseignement via e-Learning, des études de cas, des ateliers pratiques et la mise en situation sur le terrain, avec un accompagnement par des professionnel/les expérimenté/es. La formation s'enrichit grâce à la mise en commun des réflexions et des expériences vécues par les participant/es et par les enseignant/es.

Structure

La formation se déroule en cours d'emploi et permet aux participant/es de développer leurs compétences au travers d'une formation en alternance qui favorise la confrontation entre des apports théoriques, des ateliers, des séminaires et des expériences cliniques.

Organisées sur une année, les périodes de cours sont, la majorité du temps, regroupées en sessions de deux ou trois jours.

La formation correspond à 15 crédits ECTS et comprend :

- 23 jours de cours correspondant à environ 150 périodes en présence d'un/e formateur/trice (avec cours, séminaires, ateliers, situations simulées, etc.),
- 300 heures environ de travail personnel (études dirigées avec consignes, e-Learning, pratique accompagnée, validation des modules et travail de certification).

Elle se présente sous forme de 2 modules et d'un travail de certification centré sur la pratique spécifique du/de la participant/e.

Les modules et le travail de certification

Considérant que le nouveau-né, prématuré ou à terme, est doté de compétences physiques, relationnelles, cognitives et développementales, l'accent est mis sur :

- la personnalisation des soins;
- le développement de l'enfant;
- l'implication des parents en tant que partenaires tout au long de l'hospitalisation.

Module A

Ce module développe principalement les aspects théoriques et l'intégration dans la pratique des thématiques suivantes :

Le nouveau-né vulnérable: bases de la néonatalogie, soins et concepts transversaux (6 crédits ECTS)

- les définitions de la périnatalité, de la néonatalogie ainsi que leurs aspects historiques, actuels et épidémiologiques;
- le projet interdisciplinaire pour l'enfant vulnérable et sa famille;
- les pathologies emblématiques de la grossesse;
- la normalité et les facteurs de risques;
- les axes de prévention et de promotion de la santé;
- les concepts transversaux et spécifiques sur lesquels s'appuient les soins aux nouveau-nés à risque;
- les relations « parents – enfant/s – professionnel/les » et interprofessionnel/les, dans la normalité, la vulnérabilité et dans la crise;
- la normalité et les pathologies spécifiques aux nouveau-nés vulnérables, prématurés ou à terme,
- les soins, surveillances et traitements y relatifs;
- le pronostic et le devenir de ces enfants.

Il est validé par une épreuve sommative individuelle, en référence aux concepts transversaux travaillés dans le module.

Module B

Ce module développe principalement les aspects théoriques et l'intégration dans la pratique des thématiques suivantes :

Le nouveau-né instable : soins et interventions dans l'urgence (7 crédits ECTS)

- le projet interdisciplinaire pour le nouveau-né instable et sa famille;
- les conséquences des grossesses à risque sur le nouveau-né;
- les pathologies spécifiques aux nouveau-nés prématurés ou à terme présentant un risque vital;
- les soins, surveillances et traitements y relatifs;
- la communication, la relation et la posture professionnelle en situation d'urgence.

Il est validé par une épreuve sommative individuelle, à partir d'une situation réelle, portant sur l'évaluation rapide de l'état d'un nouveau-né instable, la mise en évidence de ses problèmes de soins prioritaires et une analyse des actions posées.

Travail de certification (2 crédits ECTS)

Centré sur la pratique professionnelle spécifique du/de la participant/e, ce travail permet de démontrer le développement des 3 compétences du référentiel au travers du développement d'une problématique professionnelle et la proposition d'un micro changement. Il se construit sur la mobilisation et l'intégration de différentes ressources issues de la formation.

Admission Inscription et certification

Conditions d'admission

Pour accéder au CAS en Soins aux nouveau-nés à risque, les candidat/es doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. être titulaire d'un diplôme professionnel d'infirmier/ère HES ou équivalent ou d'un diplôme de sage-femme – homme sage-femme HES ou équivalent,
2. exercer dans un service d'hospitalisation de néonatalogie, de pédiatrie, de maternité, dans une maison de naissance ou comme sage-femme indépendante,
3. obtenir l'accord de l'employeur,
4. bénéficier d'un/e accompagnateur/trice de terrain, expert/e du domaine, désigné/e par l'employeur, durant la période de formation.

Le nombre de places est limité.

Reconnaissance d'acquis

Les candidat/es disposent de la possibilité d'une reconnaissance des acquis portant sur le module A. Ils adressent leur demande écrite à la responsable pédagogique, après contact préalable avec elle, avant le début de la formation et selon les modalités prévues.

Conditions de certification

Pour obtenir le certificat du CAS, le/la participant/e doit satisfaire aux trois conditions cumulatives suivantes :

- a) obtenir les crédits correspondant aux deux modules de formation
- b) obtenir les crédits correspondant au travail de certification
- c) être présent/e durant au moins 90 % de la formation.

Titre obtenu

La réussite de la formation permet l'obtention d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) HES-SO en Soins aux nouveau-nés à risque. Formation ratifiée par la HES-SO.

Renseignements

Myriam Urfer, responsable pédagogique
myriam.urfer@hesav.ch
Tél. +41 21 316 80 91

Inscription

Le formulaire d'inscription et son annexe sont à retourner au secrétariat de la formation postgrade de HESAV.

Frais d'inscription et de formation

La finance d'inscription est de CHF 200.– (non remboursable). L'écolage du cours complet s'élève à CHF 6'300.–

Documents à télécharger

Le formulaire d'inscription et le formulaire « Désignation d'un/e accompagnateur/trice de terrain », les directives de formation ainsi qu'une version informatique de la présente brochure peuvent être téléchargés sur le site Internet de HESAV (www.hesav.ch, sous Formation continue et postgrade, Formation, CAS HESAV, CAS en Soins aux nouveau-nés à risque).

Comité pédagogique

- Myriam Urfer, responsable pédagogique et responsable des travaux de certification, professeure HES-S2, HESAV, filière Soins infirmiers
- Murielle Caldelari, responsable du module A, professeure HES-S2, HESAV, filière Sage-femme
- Mélanie Fruits, responsable du module B, infirmière spécialisée, Service de Néonatalogie, DMCP-CHUV

Conseil scientifique

- Jocelyne Bouton, directrice des soins infirmiers, DGOG-CHUV
- Marie-Christine Chautems, ICUS pédiatrie, Hôpital Neuchâtelois Pourtalès
- François Legault, ICS, Néonatalogie, DMCP-CHUV
- Fabienne Perrin, ICUS pédiatrie, Hôpital d'Yverdon-les-Bains, eHnv
- Isabelle Porchet, infirmière spécialisée, Néonatalogie, DMCP-CHUV
- Jean-François Tolsa, professeur, PD, MER, Néonatalogie, DMCP-CHUV
- Yvan Vial, médecin associé, PD, MER, DGOG-CHUV

Expert(e)s
professionnel(le)s

- Joselle Daiz, infirmière et sage-femme praticienne, DGOG-CHUV
- Denise Hartmann, infirmière praticienne, Néonatalogie, DMCP-CHUV
- Catherine O’Keefe Larsa, infirmière praticienne-formatrice, Néonatalogie, DMCP-CHUV
- Catherine Spérandio, infirmière praticienne, certifiée CAS SNR 2009, Néonatalogie, DMCP-CHUV
- Alain Verdon, infirmier spécialisé en soins intensifs et anesthésie, HFR site de Riaz.

Adresses



Haute Ecole de Santé Vaud
Secrétariat de la formation continue et postgrade
Avenue de Beaumont 21
1011 Lausanne
Tél. +41 21 316 80 21
Fax +41 21 316 80 12
postgrade@hesav.ch
www.hesav.ch

Partenaire de HESAV pour la conception, l’organisation et l’exploitation de cette offre.



Centre Hospitalier Universitaire Vaudois
Département médico-chirurgical de pédiatrie
Bâtiment hospitalier
Rue du Bugnon 46
1011 Lausanne
www.chuv.ch

En partenariat avec :

